

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 16 janvier 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 28 – PRÉSENTS : 24 – REPRÉSENTÉS : 4

PRÉSENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, MM. MORMANN Cédric, PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge, RANNOU Yannick et RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*).

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François

OBJET :	<i>Demandes de subvention pour l'organisation du Festival En Femmes Majeures 2020</i>
----------------	--

N° 2020 / 01 / 05

Créé en 2008, le Festival « En Femmes Majeures » accueille des femmes qui défendent avec talent leur regard sur la société. BLAIN devient alors pour trois jours, un lieu témoin de manifestations aussi variées que la peinture, la photographie, la musique, le théâtre, la littérature, la danse, le cinéma, la création événementielle, les conférences thématiques. Le festival reste attentif aux engagements artistiques, politiques et sociétaux des femmes.

« En Femmes Majeures » s'est affirmée au fur et à mesure des éditions comme une manifestation emblématique de l'expression féminine. Relayé par un milieu associatif actif et fortement impliqué désormais dans sa conception et sa réalisation.

L'édition 2020 se prépare, elle aura lieu les 16 et 17 mai 2020.

Il convient de solliciter les organismes susceptibles de participer au financement de cet événement.

Plan de financement

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
<i>Prestations de services</i>	<i>16 000,00</i>	<i>Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations</i>	<i>1 000,00</i>
<i>Achats matières et fournitures</i>	<i>1 550,00</i>	<i>Région Pays de la Loire</i>	<i>5 000,00</i>
<i>Rémunérations intermédiaires et honoraires</i>	<i>300,00</i>	<i>Département de Loire Atlantique</i>	<i>5 000,00</i>
<i>Publicité, publication</i>	<i>1 800,00</i>	<i>Commune(s) - Autofinancement</i>	<i>7 450,00</i>
<i>Services bancaires, autres</i>	<i>800,00</i>	<i>Autres établissements publics</i>	<i>1 000,00</i>
		<i>Aides privées</i>	<i>1 000,00</i>
TOTAL DES CHARGES	20 450,00	TOTAL DES PRODUITS	20 450,00

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20200123-CM-2020-01-05-
DE
Date de télétransmission : 27/01/2020
Date de réception préfecture : 27/01/2020

.../...

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales
VU la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à
l'appui de leur convocation.*

Le Conseil Municipal,

*APPROUVE le plan de financement pour l'organisation du festival En
Femmes Majeures – Edition 2020.*

*SOLLICITE l'ensemble des partenaires susceptibles de participer à ce
financement.*

Vote : 22 pour - 6 abstentions.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 27 janvier 2020,
Le Maire,

